

COMITE DIRECTEUR DE SECTION

- **Président :**
 - Bernard FRANCOZ
 - president@archersmontigny78.fr
- **Trésorier :**
 - Guy ARNOUX
 - tresorier@archersmontigny78.fr
- **Secrétaire :**
 - Jean-François RAT
 - club@archersmontigny78.fr
- **Courriel Club :**
 - club@archersmontigny78.fr
- **INFORMATIONS COMPAGNIE :**
 - Site web :
 - <http://www.archersmontigny78.fr>

RUBRIQUES DU SITE WEB

<http://www.archersmontigny78.fr>

- **En accès public**
 - Synthèse Actualités (Vie de la Compagnie, compétitions,...)
 - Agenda de la Compagnie (cours, événements,...)
 - Règlement intérieur
 - Plaquette d'information
 - Histoire de la Compagnie
- **En accès privé**
 - Détail des Actualités (Vie de la Compagnie, compétitions,...)
 - Photothèque
 - Espace Compétitions
 - Publication des Mandats des concours
 - Application d'inscription

EVENEMENTS DE LA COMPAGNIE

- **SEPTEMBRE :**
 - Mardi 8 - 18H00**
 - Début des entraînements en salle (hors débutants et Ados Loisirs)
 - Vendredi 11 - 19H00**
 - Début des entraînements en salle Ados Loisirs
 - Début des cours Adultes/Ados débutants 2019/2020
 - Mardi 15 - 18H30**
 - Début des séances Initiation débutants Enfants
 - Jedi 17- 18H45**
 - Début des séances Initiation débutants Adultes/Ados 2020/2021
- **OCTOBRE :**
 - Samedi 17 et Dimanche 18**
 - Compétition officielle Salle organisée par la Compagnie
- **NOVEMBRE :**
 - Samedi 7**
 - Soirée début d'année
- **DECEMBRE :**
 - Vendredi 18 - 19H00**
 - Tir de Noël (rencontre interne pour tous les adhérents)
- **JANVIER :**
 - Vendredi 15 – 19H00**
 - Tir de la Saint Sébastien
 - Dimanche 17 (date à confirmer)**
 - Concours Débutants de Rambouillet (faisant partie intégrante de l'initiation)
- **MARS :**
 - Dimanche 7**
 - Concours Interne de la Compagnie (pour tous les adhérents)
- **AVRIL :**
 - Jedi 15 - 20h00**
 - Coupe des Diane, réservée aux adhérentes féminines
- **MAI :**
 - Dimanche 8**
 - Tir du Roy + Barbecue
 - Samedi 22 et dimanche 23 * dates à confirmer**
 - TAE organisé par la Compagnie
- **JUIN :**
 - Lundi 14**
 - Assemblée Générale de la Compagnie
 - Dimanche 27* date à confirmer**
 - Sortie Compagnie de fin de saison
- **Les jeudis (5 jeudis) à 20h00 : dates à déterminer**
- Les Jeux dits d'Arc ou Jeudis d'Arc : rencontres entre archers de la Compagnie avec règles de mise à niveau des forces de chacun
- **Rencontres Jeunes « 1200 flèches » : 5 dates à déterminer**
 - Déplacements en ½ journée le WE



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC de l'A.S. Montigny-le-Bretonneux Saison 2020-2021



INFORMATIONS GENERALES

➤ LIEUX DE PRATIQUE :

- Centre sportif PIERRE DE COUBERTIN, salle n°2
- Terrains extérieurs (La Coudre, Pierre de Coubertin) toute l'année
- Pendant les vacances scolaires, horaires précisés par une information « Compagnie ».

➤ SALLE :

- Mardi (accès salle réservé aux 1ère Compagnie)**
 - 18H15 - 20H00 :
 - Initiation jeunes débutants, début des tirs à 18h30, fin des tirs à 20h
 - 18H15 – 20H15 :
 - Perfectionnement jeunes compétiteurs et jeunes en progression (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique), début des tirs à 18h30, arcs montés, archers échauffés, fin des tirs à 20h
 - 20H30 - 22H30 :
 - Entraînement perfectionnement et compétition (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique)
- Jeudi**
 - 18H00 - 22H30 :
 - Entraînement libre
 - 18H45 - 20H45 :
 - Initiation adultes et ados débutants saison 2020-2021, début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
- Vendredi**
 - 18H45 - 20H45 :
 - Cours adultes et ados débutants saison 2019-2020
 - Entraînement Ados Loisirs
 - début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
 - 20H30 - 22H30 :
 - Entraînement libre
- Dimanche**
 - 09H00 - 12H00 :
 - Entraînement libre, certains dimanches (voir planning sur le site)

➤ EXTERIEUR :

- Seul à partir du niveau flèche bleue et si âgé d'au moins 18 ans, sinon accompagné par un archer autorisé ou membre du bureau ou initiateur
- Tous les jours de 09H00 à 22H30 ou à la tombée de la nuit hors créneaux Golf à La Coudre

ECOLE DE TIR 2020/2021

Covid-19 : le nombre de débutants saison 2020/2021 sera fixé en fonction des contraintes sanitaires

➤ DEBUTANTS :

- Petit matériel à la charge de l'archer (achat par la Compagnie)
- Prêt d'un arc par la Compagnie pour l'année
- Accès aux pas de tir selon règlement intérieur de la Compagnie qui se réserve le droit de refuser la poursuite de l'activité en cours d'année (non-aptitude constatée, éléments perturbateurs...).
- Jeunes débutants : à partir de 12 ans**
 - Créneau d'initiation encadré tous les mardis de 18h30 à 20h00 (hors vacances scolaires)
- Adultes et Ados débutants Saison 2020/2021 : 14 ans et plus**
 - Créneau d'initiation encadré tous les jeudis de 19h00 à 20h30 (hors vacances scolaires)
- Adultes et Ados débutants 2019/2020 : 14 ans et plus**
 - Poursuite de l'initiation tous les vendredis de 19h00 à 20h30 (hors vacances scolaires)
- OBLIGATOIRE POUR TOUS les débutants :**
 - participation à au moins un concours réservé aux débutants

➤ NON DEBUTANTS :

- Jeunes Compétiteurs et Jeunes en progression :**
 - Créneau de perfectionnement encadré par un entraîneur tous les mardis de 18h15 à 20h15 (début des tirs à 18h30, fin des tirs à 20h) hors jours fériés et vacances scolaires sauf exception (voir planning sur le site).
- Ados Loisirs :**
 - Entraînement perfectionnement tous les vendredis de 19h à 20h30
- Adultes et Ados :**
 - Entraînement perfectionnement et compétition tous les mardis de 20h30 à 22h30, hors jours fériés et vacances scolaires sauf exception (voir planning sur le site) (**entraînement réservé aux archers en 1ère Compagnie**)

Et bien sûr :

- propositions de formations externes (archer, entraîneur, arbitre, ...)
- sélections dans les équipes de club sur les circuits par équipe (Division Départementale et Division Régionale)

INSCRIPTION

La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux est une section de l'ASMB affiliée sous le n° 0878132 à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).
Chaque membre de la Compagnie est titulaire d'une licence FFTA dont le coût est inclus dans le coût d'inscription.

➤ COTISATIONS :

- Débutants
 - Cotisation adulte débutant né avant le 01/01/2001
 - 168 € (dont licence 79€)
 - Cotisation jeune débutant né après le 01/01/2001
 - 144 € (dont licence 55€)
 - Forfait petit matériel pour débutant
 - 77 €
- Non débutants
 - Cotisation adulte non débutant né avant le 01/01/2001
 - 146 €
 - Cotisation jeune non débutant né après le 01/01/2001
 - 122 €
 - Cotisation 2ème compagnie
 - 35 € (sans licence)
- Réduction « famille » au delà du 1er inscrit 30 € (si pas de cotisation réduite)
- Prêt d'un arc pour l'année pendant les deux 1ères années
- Location d'un arc : 80€/an à partir de la 3ème année d'inscription

➤ PIECES A FOURNIR :

- Chèque de cotisation
- Feuille d'inscription complétée et signée
- Pour les mineurs, autorisation parentale de sortie après les cours.
- Acceptation du règlement intérieur de la Compagnie.
- Un certificat médical attestant l'absence de contre indication à « **la pratique sportive en compétition** » datant de moins d'un an pour toute nouvelle prise de licence.
Pour un renouvellement de licence, un certificat médical est exigé tous les 3 ans à condition que l'archer atteste qu'il a répondu "non" à toutes les questions du questionnaire de santé. Utilisation du document de renouvellement de licence de la FFTA.